



Compagnie d'Arc de Mitry-Mory

USJM Tir à l'arc

N° d'agrément FFTA : 0877069

Jeu d'arc : 20 rue Biesta - 77290 MITRY-MORY

Allée couverte - Parking sur place



CONCOURS BEURSAULT

Qualificatif pour le Championnat de France 2026

HORAIRES DES TIRS :

• Vendredi 24 avril 2026	13 H 00	16 H 00
• Samedi 25 avril 2026	9 H 00	13 H 00
• Dimanche 26 avril 2026	9 H 00	13 H 00

Ouverture du greffe : 1 H avant le début des tirs

LES RÈGLES :

- Licence compétition 2026 obligatoire
- Toutes catégories Beursault reconnues FFTA
- Tenue blanche ou de Compagnie obligatoire
- 2 pelotons au départ / Pelotons de 5 tireurs maximum
- 2 haltes d'essais

INSCRIPTION ET MODE DE RÈGLEMENT :

Disponibilité des départs et réservations sur [Inscript Arc](#)

TARIF UNIQUE – 8 € par archer

Aucune récompense prévue

- **Virement (à privilégiier)** : Utiliser le compte indiqué dans l'email de confirmation de votre inscription en précisant « Tir qualificatif Beursault ».
- **Chèque** : À l'ordre de USJM Tir à l'arc. Celui-ci est à envoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessous.

***Toute place réservée, non réglée sous 72 heures,
sera remise à disposition.***

CONTACT :

Par courrier

Pascale BOURBON - USJM TIR À L'ARC
147 avenue du général de Gaulle – N 351
77270 VILLEPARISIS

Par e-mail

pbourbon.tiralarc@gmail.com

Par téléphone

06 70 40 10 06



Patrimoine Culturel Immatériel en France
connaitre, pratiquer, transmettre



CONCOURS BEURSAULT



Qualificatif pour le Championnat de France 2026

Compagnie d'Arc de Mitry-Mory

Compagnie : Correspondant : Téléphone

Adresse e-mail

Inscription toutes catégories : 8 € x =

Chèque joint de Euros à l'ordre de : USJM TIR À L'ARC

Le bordereau d'inscription, accompagné du règlement doit être envoyé à :

Pascale BOURBON - USJM Tir à l'arc - 147 avenue du général de Gaulle - N° 351 - 77270 VILLEPARISIS